

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Édition – Novembre 2021

Mot du président

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour une nouvelle mise à jour de l'actualité de notre Coop Santé.

Notre petite organisation continue à tirer son épingle du jeu dans cet univers complexe et sous pression des services de santé en Estrie. L'annonce de la fermeture prochaine de l'un des deux GMF de la région est venue à la fois confirmer la fragilité du réseau et la pertinence du choix citoyen de créer la Coop Santé d'Eastman et ses environs.

Le sentiment qui me vient quand je pense aux membres de la Coop en est un de fierté. Nous bravons la tempête malgré la pénurie de ressources et, au sein de la direction et du conseil d'administration, nous demeurons optimistes et motivés à maximiser l'offre de service que nous permet nos locaux dont nous sommes si fiers au cœur du village d'Eastman.

Dans cet esprit, toujours avec une vision de promotion la santé globale et les soins de proximité, nous avons adopté dernièrement un plan d'action pour les trois prochaines années. Ce plan nous servira de guide et de motivation pour en arriver à une offre de service qui permettra d'augmenter notre membership vers son seuil optimal, assurant rentabilité et qualité des services.

C'est certainement avec plaisir que vous lirez les détails sur le retour de la clinique de vaccination contre la grippe, l'augmentation des disponibilités pour la clinique de prélèvements et les consultations infirmières.

Vous noterez la vigilance de notre conseil d'administration à travers l'invitation à nous aider à réduire les coûts liés au renouvellement des contributions annuelles. Nous espérons que, dans l'esprit coopératif qui nous définit, ces nouvelles modalités seront bien reçues. Grâce à cette initiative, nous espérons contrer l'inflation des frais administratifs et éviter une augmentation des coûts de la cotisation annuelle à court et moyen termes.

Ensemble soyons fiers et solidaires !

Georges Boissé, président

La Coop entreprendra la Phase 3 de son développement dès janvier 2022

Le défi que la Coop Santé s'est donnée pour 2022-2025, est celui de consolider puis développer son offre de service actuelle, tout en misant sur une approche préventive et complémentaire des services. La Coop Santé a ainsi défini des stratégies de développement précises. Voici les principales:

1. Accroître l'offre de service médicale et clinique selon une approche préventive et de soins de santé complémentaires.
2. Relancer des activités de sensibilisation et de promotion de la santé en organisant des présentations thématiques pour améliorer sa qualité de vie et mieux vivre avec les maladies chroniques.
3. Explorer l'intérêt et la faisabilité de mettre en place des groupes de soutien qui visent à améliorer la santé des participants en misant sur la prévention des maladies chroniques

Cette approche du développement permettra à la Coop Santé d'orienter son action selon sa mission première qui est *d'offrir à l'ensemble de la population d'Eastman et des municipalités environnantes, des services de santé de première ligne dans son milieu, en plus d'améliorer et de promouvoir la santé par une approche de prise en charge globale, préventive et curative.*

Impact du nombre de patients orphelins sur le territoire de la MRC Memphrémagog

La Coop Santé fait face à une demande accrue d'adhésions en raison du nombre de personnes sur le territoire de la MRC Memphrémagog qui se retrouvent, ou se retrouveront dans les prochains mois, orphelins d'un médecin de famille. Les places demeurent limitées et la Coop doit tenir compte de la capacité de son offre de service. Les consultations infirmières ont été augmentées et aucun efforts n'est ménagés pour permettre l'accessibilité au plus grand nombre de personnes. Il faut par ailleurs reconnaître que la Coop est également tributaire du succès qu'elle obtiendra dans le recrutement projeté de médecins pour sa Phase 3 de développement. Des perspectives positives en ce sens sont à confirmer dans les prochaines semaines.

Campagne annuelle de la vaccination contre la grippe saisonnière

La campagne de vaccination débutera ce 1^e novembre et s'échelonnera jusqu'au 13 décembre. Une prolongation sera possible selon les besoins et la disponibilité des vaccins.

Vous êtes invités à prendre un rendez-vous auprès du secrétariat médical en communiquant au (450) 297-4777 et en appuyant sur le 1 puis le 4. La vaccination se fera directement dans l'église. Les mesures sanitaires ont été prévues pour assurer votre sécurité et nous vous rappelons de ne pas vous présenter avant l'heure de votre rendez-vous. Les accompagnateurs seront acceptés seulement si c'est requis. Merci de prévoir des manches courtes pour faciliter la vaccination.

Paiement par carte de crédit des contributions annuelles

Une augmentation significative des frais imputables au paiement par carte de crédit a été constaté au cours des derniers mois. Afin d'en réduire l'impact sur les coûts associés à ce mode de paiement, nous vous invitons à utiliser dorénavant le paiement préautorisé lors du renouvellement de votre contribution. Vous aiderez ainsi à préserver la rentabilité de votre Coop Santé et à mettre l'emphase sur les services plutôt que sur les frais administratifs. Les paiements par chèque, par débit ou en argent comptant sont aussi des options offertes. Pour ceux et celles qui souhaiteront maintenir le paiement par carte de crédit, il sera possible de le faire en assumant un frais de 5 \$ et ce, à compter de janvier 2022.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec madame Louise Saucier, agente administrative au (450) 297-4777 poste 4.

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 137 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou** écrivez à info@coopsanteeastman.com **ou** téléphonez au 450 297-4777 poste 4.

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires



